



Echos de la Gelbressée

N° 88 - Octobre 2006

On vous invite...

Samedi 21 octobre à 20h :
soirée-cabaret avec les groupes
BARTABA, chanson française
et CEILI MOSS, folk celtique

Pour plus d'infos sur cette soirée, voir le précédent numéro des Echos de la Gelbressée ou sur www.gelbressée.be.

Attention !!! Compte tenu du programme chargé, la soirée débutera à 20h, plutôt qu'à 20h30 comme précédemment.



Dimanche 29 octobre
de 11h à 13h
Apéritif à la salle
"La Gelbressée"



Samedi 18 novembre à 20h : soirée-cabaret
avec le groupe BLUE CARTEL
à la croisée entre le jazz et le country

Pour cette 26^{ème} soirée-cabaret, nous aurons l'immense plaisir et l'honneur de recevoir BLUE CARTEL, un jeune groupe belgo-hollandais (excusez du peu !!!), fondé à Anvers, et jouant une mixture de ce que l'on pourrait appeler "New Acoustic Music", incluant des ballades de singer-songwriter, bluegrass, swing,...

Les trois musiciens du groupe ont tous un "background" dans le bluegrass puisque chacun d'entre eux a joué dans bon nom-

bre de groupes tels que Brackish Hill, Rawhide, Blue Habit, the Louvat Brothers, Tammy Fassaert et Four-Wheel Drive.

Lorsque Blue Cartel s'est reformé en novembre 2005, une chanteuse s'est jointe au groupe, permettant ainsi d'élargir les possibilités ainsi que le répertoire.

Voir leur site : www.bluecartel.be.

Samedi 2 décembre : Visite de Saint-Nicolas

Comme les années précédentes, Saint-Nicolas distribuera ses friandises, aux environs de 17h15, aux enfants de 0 à 12 ans. A 16h, le clown Cléo proposera des animations musicales diverses, des jeux, des chansons, de la magie, de la jonglerie, de la sculpture de ballons et de la ventriloquie.

Plus de précisions et talon de réservation dans les prochains « Echos de la Gelbressée ».

Animations de Noël

Dans un peu plus de deux mois, nous y serons et il n'est sans doute pas trop tôt pour y penser... Lors de la réunion tenue ce jeudi 5 octobre, l'asbl « Animation gelbressoise » a élaboré les grandes lignes des animations de cette année. Chacun(e) s'accorde à dire qu'il serait regrettable de marquer un coup d'arrêt à ces animations tout en reconnaissant qu'une impulsion nouvelle et originale serait bienvenue.

Concrètement... :

> *Au niveau des quartiers intéressés*

L'asbl propose la tenue de petits « stands » (avec ou sans crèche) où l'on pourrait déguster quelques produits de terroir : il suffirait par exemple de se concerter pour que ces produits émanent de quelques pays ou régions différents.

> *Au niveau des particuliers (maisons)*

L'asbl propose que les habitants décorent leurs façades et devantures (illuminations, guirlandes, crèche,...), à leur meilleure convenance évidemment : plus nombreux nous serons à répondre à cet appel, plus chaleureux sera le résultat !

> *Le traditionnel cortège fera le tour des quartiers* et des décorations aux maisons qui feront l'objet d'un petit concours sans prétention à l'issue duquel sera désignée – par un jury – la meilleure décoration dont l'auteur sera gratifié d'une récompense.

Plus de détails sur le programme de la soirée du 16 décembre vous seront communiqués dans les prochains « Echos de la Gelbressée ».

Agenda de l'US Gelbressée

L'US Gelbressée vous propose les différentes manifestations suivantes, qui se dérouleront au club de football :

- **10 novembre 2006** à 19h30 : Soirée tartiflette
- **25 décembre 2006** à 21h : Soirée privée à « thèmes » avec la sono « Double you »
- **31 décembre 2006** à 20h : Réveillon du nouvel an (ambiance assurée, avec la sono « Double you »)
- **13 janvier 2007** : Grand concours de Belote (inscriptions dès 13h30 et début du concours à 14h30 précises)

- **24 février 2007** à 19h30 : Souper « Poulet sauce archiduc »
- **15 mai 2007** à partir de 21h : Grande soirée sous chapiteau (sonorisation « SOUND SYSTEM » and « white night » - DJ MIKE and DJ RAPH)

Infos & réservations : Jean-Pierre Viatour (081/21.13.52)

On vous informe...

Sécurité routière (suite du feuilleton)

Dans le précédent numéro des « Echos de la Gelbressée », nous vous faisons part des réponses du CDH et d'ECOLO à notre courrier relatif à l'insécurité routière dans le village, courrier envoyé le 12 août dernier aux quatre partis politiques de Namur. Pour rappel, nous n'avions rien reçu en retour du MR et du PS !

Cette semaine, nous avons reçu un courrier du bourgmestre qui réagit à cet article via, nous précise-t-il, l'intermédiaire de Madame Florence Collard, candidate PS aux élections.

En ce qui concerne la N80, Monsieur Anselme reprecise que c'est une voirie régionale dont la gestion appartient au Ministère de l'Equipement... après 12 ans, on commence à le savoir... Néanmoins, la suite de son courrier est beaucoup plus intéressante puisqu'elle contient deux courriers du Ministère wallon de l'équipement et des transports. Le premier est connu puisqu'il date de 2001 (il dit en substance que pour l'Ingénieur du M.E.T. tous les aménagements suggérés par le comité de Gelbressée concernant la N80 sont refusés pour diverses raisons techniques). Le deuxième me semble plus intéressant, il date de mars 2005 et se centre sur la possibilité d'instaurer un passage pour piétons. Pour l'ingénieur du M.E.T., «une telle implantation aura pour effet de donner aux piétons un faux sentiment de sécurité ». Ce qui est intéressant, c'est que l'ingénieur reconnaît implicitement que cette route est plus que dangereuse et que même avec un passage pour piétons elle resterait dangereuse !

La fin du courrier du Maieur s'attarde aux voiries communales. Pour ces dernières, un dossier aurait été introduit dans les services communaux. « Le Bureau d'études de la ville est chargé d'étudier un projet d'aménagement destiné à réduire la vitesse des usagers », en somme rien de vraiment nouveau depuis 2000... Le Maieur termine sa lettre en expliquant que « la concrétisation de ces mesures devra être envisagée en fonction des priorités et des disponibilités budgétaires qui seront dégagées par le prochain Conseil communal ». On attendra le prochain Conseil communal !

En attendant, nous allons essayer d'avoir l'étude d'aménagement auprès du bureau d'étude de la ville.

Le courrier de Monsieur le Bourgmestre est un bon résumé du dossier « sécurité routière ». Osons espérer que celui-ci puisse aboutir dans les prochains mois, années,... sur quelque chose de bénéfique pour la population de Gelbressée... En tout état de cause, nous avons une nouvelle alliée en la personne de Madame Florence Collard.

Philippe RENARD

Le jardin en octobre

Au jardin d'agrément. Lorsque la végétation est bien détruite par les gelées, on commencera à nettoyer les parterres.

Les annuelles sont enlevées, les terres retravaillées et à nouveau nourries pour y installer les plantes bulbeuses en tous genres : tulipes, narcisses, jonquilles, anémones, jacinthes ... feront les joies printanières. Ces bulbes doivent subir une période de froid pour casser leur dormance et commencer à pousser. Raison pour laquelle nous les plantons avant l'hiver.

Dans les commerces vous pouvez trouver des bulbes « forcés » dont on a déjà cassé la dormance pour en activer la végétation. De petits paniers en plastique ou en treillis métallique permettent de les protéger des rongeurs. Ces bulbes n'aiment pas les terres lourdes et on peut donc rajouter du sable du Rhin à la terre pour la rendre plus poreuse. Les bisannuelles type comme les pensées, mini-pensées, myosotis bleus et roses, les pâquerettes pompons et à très grosses fleurs sont de joyeux compagnons de nos plantes bulbeuses dont elles relèvent les couleurs.

Les parterres de vivaces et d'arbustes sont bien nettoyés des mauvaises herbes. Au fur et à mesure, les feuilles mortes des arbres sont entassées dans ces massifs pour protéger le sol et les plantes. Durant l'hiver, les vers de terre se feront une joie de venir dévorer cette matière organique pour la transformer en engrais qui sera accessible au printemps par vos plantes. Elles n'en seront que plus belles. L'excédent des feuilles sera composté durant l'hiver pour enrichir vos terres en humus au printemps.

Les chrysanthèmes de Toussaint sont rentrés avant les gelées pour sauver les fleurs.

Les bulbes d'été comme les dahlias, glaïeuls, lis, cannas et autres sont retirés et mis à ressuyer avant entreposage pour la saison prochaine. Bien nettoyer les bulbes et si nécessaire les pulvériser avec un fongicide pour éviter les pourritures de surface. Placer tout hors gel.

Toutes les plantes de terrasse type abutilons, fuchsias, agapanthes, géraniums,... seront entreposées dans des locaux hors gel et à la lumière pour éviter de les perdre.

Les plantes méditerranéennes comme les lauriers-roses, lauriers sauces, mimosas, palmiers, citronniers et autres agrumes sont pulvérisées aux insecticides et fongicides avant de les rentrer. En effet, une fois les plantes remises au chaud, les parasites envahissent rapidement ainsi que vos plantes d'intérieur. Soyez donc prudents !

L'hiver approche à grand pas. Les journées sont de plus en plus courtes et le temps de travail au jardin aussi. Allez donc à l'essentiel. La vie suit ses rythmes de saisons apportant ainsi une grande variété de découvertes et d'animations dans la nature. Champignons, châtaignes et autres fruits ainsi que pot-au-feu et potées de légumes en tous genres combleront sympathiquement nos repas d'hiver.

Au jardin fruitier. La cueillette des pommes se termine pour les variétés tardives ainsi que les derniers raisins.

Les fruits secs sont à l'honneur. Noix et noisettes serviront aux gâteaux et pâtisseries. Les coings, les prunelles et les nèfles doivent subir les premières gelées pour être plus doux.

La taille des arbres ainsi que les premiers traitements fongicides à base de cuivre peuvent commencer après la chute des feuilles. A bientôt...

Bernard HAMBLENNE

Petites annonces

Madame Ermina Garofano (tél. 0474-651164) recherche une aide-ménagère 3h/semaine (matin) par le biais des titres-services.

Toute personne intéressée par des CD/Rom éducatifs et/ou de jeux pour PC Windows 98 (pour enfants de 5 à 10 ans) peut contacter Jean-Luc Gillard (081/21.56.63).

Editeur responsable : Jean-Luc Gillard
Rue du Moulin Somal 28 - 5024 Gelbressée
081/21.56.63 - jeanluc.gillard@gelbresse.be

Site internet : www.gelbresse.be